

Horticulteur·trice

Assurer le suivi d'une culture de la production à la vente.

SON MÉTIER

Floriculteur·trice, maraîcher·ère, pépiniériste ou arboriculteur·trice, quelle que soit sa spécialité, l'horticulteur·trice veille au développement des végétaux. Après la mise en terre (ou en pot), il·elle surveille la croissance des plants, les arrose, les désherbe, les traite, les taille, les griffe ou encore les repique. Pour optimiser sa production, il·elle choisit des variétés, une terre et des engrais adaptés. Il·Elle connaît la biologie des végétaux et les moyens de lutte contre les maladies et les parasites.

L'horticulteur·trice est aussi un·e technicien·ne commercial·e qui conseille les particuliers ou les professionnels dans leurs achats de plantes. À partir du projet d'un paysagiste ou d'un particulier, l'horticulteur·trice étudie la faisabilité, organise le chantier, achemine les matériaux pour créer un jardin sur mesure.

DIPLÔMES

CAP AGRICOLE

- Métiers de l'agriculture

BAC PROFESSIONNEL

- Productions horticoles

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

- Travaux des productions horticoles

BTS AGRICOLE

- Production horticole

OÙ ET COMMENT ?

La culture peut s'effectuer en pleine terre, en serres ou en « tunnels », dans les champs, les jardins ou les espaces verts. Même si elle s'automatise, elle impose toujours de nombreuses manipulations. Les stations courbées ou agenouillées sont fréquentes et le travail s'effectue dehors par tous les temps.

L'horticulteur·trice peut être à son compte ou salarié·e d'une entreprise.

SES QUALITÉS

Habileté manuelle, sens de l'observation, connaissances scientifiques sont nécessaires à l'horticulteur·trice. Une certaine résistance physique est recommandée pour le travail en pépinière, dans les champs, les jardins et les espaces verts. Enfin, un sens artistique est apprécié.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Dans un secteur à fort besoin en main d'œuvre, l'ouvrier·ère horticole, après spécialisation, peut devenir cheffe de culture ou s'installer à son compte ou encore devenir conseiller·ère commercial·e en horticulture dans une entreprise d'agro-fouritures ou une jardinerie.

Salaire brut du débutant : 1 467 € par mois.

Nicolas – Directeur de jardinerie

« Un horticulteur ne se contente pas de vendre des fleurs. Il les produit aussi. Il doit passer du temps à expérimenter de nouvelles techniques, à fabriquer des plants de légumes et de fleurs qui correspondent à la demande. Même si nous sommes souvent confrontés aux intempéries, la mécanisation a diminué la pénibilité du travail. »